

Des séjours pour quoi faire ?



Planifiés sur les temps de vacances, les séjours organisés par le service Enfance-jeunesse de la ville de Chartres de Bretagne n'en sont pas moins des outils éducatifs, à utiliser dans le cadre du projet éducatif de la ville de Chartres de Bretagne.

L'éloignement, la durée, le niveau de participation à la vie du séjour (cuisine, ménage, courses,...), l'encadrement, les activités,...tout est fonction de l'âge des enfants auxquels s'adressent les séjours.

Les mini-camps pour les enfants de 4 à 6 ans se déroulent toujours sur la commune ou à proximité immédiate, sur des périodes très courtes (trois jours en général). L'accent est davantage mis sur la découverte et sur la sécurisation affective (notion de rupture avec les parents,...). Quitter Maman et Papa et dormir pour la première fois sous une tente, c'est déjà l'aventure ! La participation aux activités de vie quotidienne a plus valeur symbolique (découverte et partage du travail) : le niveau de réalisation par les enfants reste limité.

Les mini-camps pour les enfants de 6 à 12 ans se déroulent sur une période un peu plus longue (4 jours en général) et en des lieux sensiblement plus éloignés de Chartres. Les activités de vie quotidienne doivent favoriser l'esprit d'entraide, participer pleinement à l'acquisition d'une plus grande autonomie; elles prennent une place importante dans la préparation et le vécu des séjours : journée préalable avec les animateurs, participation au montage des tentes, plus grande exigence sur le rangement, participation à l'élaboration des repas, etc. Les activités sportives, culturelles ou de découverte mettent l'accent sur l'apprentissage, la prise d'initiative, le sens créatif, la notion d'équipe et d'entraide.

Les séjours pour les enfants âgés de 11 à 14 ans peuvent être organisés en des endroits relativement éloignés de Chartres de Bretagne, sur des périodes allant au-delà de 7 jours (déclaration spécifique auprès de Jeunesse et sports).

Ils sont la continuité du travail effectué lors des séjours 6-12 ans. Ils insistent encore davantage sur l'esprit d'entraide, de solidarité, d'équipe,...dans la pratique de la vie quotidienne et des activités. Le personnel encadrant, toujours garant de la sécurité physique et affective des enfants, joue plus sur le registre « accompagnateur » : il s'agit de montrer, expliquer, laisser expérimenter. La participation des jeunes aux activités de vie quotidienne est réelle. En d'autres termes, l'animateur fait moins, explique plus et l'enfant fait davantage.

Les séjours pour les adolescents (13-17 ans), de la même manière, prolongent le travail réalisé précédemment. Chaque jeune, au sortir d'un séjour, doit avoir le sentiment

- de s'être investi dans les activités de vie quotidienne, avoir contribué au bon fonctionnement du centre.

- d'avoir vécu une expérience forte sur le plan relationnel lui ayant permis d'enrichir sa personnalité par l'échange avec les autres, l'entraide, l'acceptation des différences, etc.
- d'avoir vécu une aventure riche de connaissances : découverte d'autres régions, d'autres villes, de monuments, nouvelles connaissances sur l'environnement, la nature, etc.
- d'avoir vécu une aventure lui ayant permis de découvrir certaines capacités cachées (exemple dépassement de ses peurs, ...lors des activités ou alors capacité à s'exprimer en groupe, etc.)

Bref, les séjours, organisés avant tout dans l'objectif de faire passer de bonnes vacances, concourent à l'éducation des enfants et des jeunes ; ils sont même des outils éducatifs efficaces à partir du moment où ils prennent en compte l'adaptation nécessaire à l'âge des participants et où le principe de l'activité justifiant l'activité (« le jeune consomme ses vacances ») est un principe écarté.

Des séjours pour GRANDIR.